

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GED le 27 novembre 2015

La séance a commencé à 18h45 dès l'arrivée de Mr DOZIERE (adjoint aux sports de la ville de DOUAI).

Mr Dozière présente les excuses de Mr le Maire de la ville de Douai, ce dernier ayant un agenda très chargé en cette fin d'année.

- Après avoir constaté que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement siéger, Didier Sorlier, Président du club, présente le rapport moral du GED. Ce texte est disponible sur le site (espace membre rubrique documents) dans la plaquette du GED.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

- Franck Delevaque, Président de la commission sportive, présente le bilan de la saison 2015. Ce texte est disponible sur le site (espace membre rubrique documents) dans la plaquette du GED.

Le Président informe les participants de quelques décisions fédérales :

- Plus de modification d'index au-delà de 18.4 en cas de contre-performance (le seuil était auparavant de 36)
- *Report à 50 ans de l'âge pour devenir Sénior.*

Le bilan de la commission sportive est adopté à l'unanimité.

- Annie Dartus, trésorière, présente le bilan financier.
La subvention de l'OMS a été largement commentée (subvention de 1500€). La mairie a subventionné la création de l'école de golf à hauteur des $\frac{3}{4}$ du coût présenté, suivant la règle retenue par la ville, le $\frac{1}{4}$ restant étant à la charge du demandeur.
- Mr Dozière intervient pour expliquer qu'il y a 4 types de subventions :
 - Subvention de fonctionnement (nous ne sommes pas éligibles à cette subvention).
 - Subvention d'action (manifestations ...) (nous ne sommes pas a priori éligibles à cette subvention).
 - Subvention d'investissement ; c'est la subvention que nous a octroyée la mairie à la création de l'école de golf pour l'achat de matériel.(cf le rapport moral)
 - Subvention exceptionnelle : Il est possible de monter un dossier pour l'école municipale afin d'obtenir une subvention qui pourrait aller jusqu'à 600€. Nous ne manquerons pas l'occasion de nous en occuper.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

A la demande d'un membre, une explication sur la différence entre l'école de golf et l'école municipale a été précisée par Alexandre Vernez :

- L'école municipale a pour but de faire découvrir l'activité golf aux enfants de Douai ou scolarisés à Douai. Cette activité est totalement gratuite et ce sont des bénévoles du club qui animent cette école, en l'occurrence Didier Sorlier et Rénata Stanzani.
- L'école de golf est labélisée par la FFG, l'encadrement est fait par un PRO diplômé (Alexandre Vernez). L'école de golf a un coût pour les jeunes adhérents.

Questions diverses :

- Agrandissement du Golf ?
Ce n'est pas à l'ordre du jour (espérons que ça le sera un jour !) et Mr Dozière précise que d'importants travaux sont à financer dans l'immédiat : transfert du Club d'avirons, création indispensable d'un pas de tir à 50m, toitures et sols de divers bâtiments communaux à remettre en état.
- Problème de l'utilisation des toilettes.
Ce problème sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CA, en attendant, il a été précisé que l'on pouvait utiliser les commodités du stade tout proche.
- Calendrier des jardiniers.
Il a été rappelé que les jardiniers sont prioritaires et que si nous voulons un terrain digne de ce nom, il faut laisser œuvrer les professionnels.
- Possibilités de varier les formules de compétitions.
La commission sportive est ouverte à ces propositions qui demandent un peu de préparation, et ne peuvent être faites dans la précipitation.
- L'attention est attirée sur la nécessité de remettre en état les filets de protection afin de garantir la sécurité.

Mr Dozière prend la parole :

- Il adresse ses félicitations et ses remerciements au nom de la ville pour l'implication du club dans la vie sportive Douaisienne.
- La ville se félicite du « coup de jeune » apporté par l'école de golf.

Bruno Tiradon prend la parole :

- Il nous annonce une compétition (Dessanges) à Thumeries pour les dames. Il réserve de places en donnant la priorité aux dames du GED. Grand merci Bruno !

Alexandre Vernez prend la parole :

- Il remercie le club pour l'aide apportée à son projet de création de l'école de golf.

Election des membres du Conseil d'Administration du GED.

4 postes à pourvoir pour 6 candidats. Il y avait 54 votants.

Résultats :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| - Bernadette BASSET (18 voix) | - Capucine MOUILLE (43 voix) Elue |
| - Guislaine DEFRAIN (17 voix) | - Colette SLIZEWSKI (32 voix) Elue |
| - Malou LOTTIAUX (38 voix) Elue | - Jean-François TUBACKI (45 voix) Elu |

Plus aucune question n'étant soulevée, Le Président clôture l'assemblée générale à 20h30 et invite les présents à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

Le secrétaire de séance

D Sorlier

F Delevaque